



VENDREDI 25 JUIN 2021
Assemblée Générale Ordinaire
Comité du Rhône et Métropole de Lyon

Bron, le 18 mai 2021

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité du Rhône et Métropole de Lyon de Basket Ball à partir de 18h) à VILLEURBANNE.

Le lieu vous sera communiqué dans les plus brefs délais.

L'ordre du jour vous sera communiqué au moins 10 jours avant cette Assemblée Générale.

En application des Statuts du Comité départemental, chaque association doit :

- Être représentée par son/sa Président(e) ou tout membre de l'association sportive. Ces personnes doivent être licenciées à la FFBB, avoir au moins 16 ans et jouir de leurs droits civiques.

Ils devront présenter leur licence ainsi que leur Pouvoir à la Commission de Vérification des Pouvoirs lors de l'émargement,

- Être en règle à la date de l'Assemblée Générale avec les Trésoreries de la FFBB, de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Basket Ball et du Comité du Rhône et Métropole de Lyon pour participer,

Du fait de la conjoncture sanitaire lié au COVID-19, seulement le/la Président(e) ou le membre dûment mandaté par association sportive pourra être présent. Le port du masque sera obligatoire.

Comptant sur votre présence et dans l'attente, recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations sportives les meilleures.

Le Président du Comité du Rhône
Et Métropole de Lyon
Pierre DEPETRIS